

Pithiverais Gâtinais

Communauté de Communes

Élaboration du PLUi des Terres Puiseautines Compte rendu de la réunion de travail du 7 mars 2017

L'exposition itinérante

Se reporter page 3 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Les flyers seront remis aux secrétaires de mairies lors de la réunion prévue avec elles le 14 mars 2017. Pour les communes dont l'exposition commence le 16 mars (Desmont et Ondreville-sur-Essonne) ils seront remis aux mairies avant la fin de semaine.
- Il est finalement convenu avec l' élu présent de Puiseaux et Mme Gauthier que les flyers seront insérés dans le bulletin municipal qui sera distribué fin mars.

Des informations complémentaires à collecter

Se reporter pages 4 et 5 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Des élus s'interrogent sur la localisation et la véracité de données issues des sites du BRGM tels que Basias (base de données des anciens sites industriels et activités de service) ou BDcavités. Le questionnaire a justement pour objectif de faire le point sur ces différents éléments.
- Il est proposé aux maires d'interroger la chargée de mission en cas de doute sur un site ou une localisation. Celle ci collectera la ou les fiches descriptives correspondantes et la ou les adressera aux mairies.

PADD - une réunion complémentaire souhaitable

Se reporter page 6 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Les élus s'interrogent sur l'opportunité de cette réunion. Lors des ateliers sur les Scénarios qui se sont tenus le 7 février 2017, une restitution en plénière des travaux des 3 ateliers a eu lieu mais il n'a y pas eu de synthèse ni de validation effective des choix.
- Concernant le bilan des disponibilités foncières du territoire il est indiqué qu'une fiche explicative sur le foncier et l'analyse du potentiel de densification du tissu urbain est en cours de validation auprès du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais avant envoi aux élus. Il est précisé que certains éléments tels que les critères pour les dents creuses ou les taux de rétention sont susceptibles d'évoluer selon les travaux sur le PADD du SCoT PBGP qui auront lieu en avril.
- Les élus souhaitent que la réunion complémentaire ait lieu après les ateliers PADD du SCoT PBGP.
- Il est indiqué que, dans ces conditions, l'échéance prévue d'une validation du PADD pour l'été sera probablement repoussée à l'automne.

Les documents à venir

Se reporter page 7 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Il est nécessaire en premier lieu que les élus prennent connaissance de l'article proposé par Astym qui sera envoyé aux mairies après le présent compte rendu.
- Les communes éditent un à deux bulletins municipaux par an. La question d'un niveau d'information non identique sur les communes est soulevée. Mme Berthelot indique que la

différence de niveau d'information ne joue a priori pas dans le cas présent. La question pourra utilement être posée au cabinet d'avocats.

Instruction des autorisations du droit du sol

Se reporter page 8 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Mme Berthelot indique qu'il y a lieu dans les mois qui viennent de s'interroger au niveau de la Communauté de communes sur l'opportunité de créer de nouveaux services instructeurs.

La conférence des maires

Se reporter page 9 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Une seule conférence des maires avant l'arrêt du projet de PLUi des Terres Puiseautines ne paraît pas suffisante aux élus.
- Il est indiqué que la conférence des maires est un lieu d'information de l'ensemble des maires de la communauté de communes et non un lieu de décision.
- La conférence des maires doit permettre une circulation fluide de l'information auprès de tous les élus. Le nombre de conférences à tenir pour suivre l'évolution du PLUi des Terres Puiseautines reste à définir.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Se reporter page 11 du support de présentation de la réunion du 7 mars 2017

- Mme Berthelot pose la question de l'obligation pour le PLUi des Terres Puiseautines d'intégrer un volet valant PLH.
- Aucun texte n'indique a priori cette obligation, néanmoins il y a lieu d'éclaircir ce point.
- Les services de l'Etat ont été interrogés par le bureau d'études ASTYM à ce propos sans réponse à ce jour.
- Mme Berthelot estime que le bureau d'études aurait du faire une proposition comportant un volet PLH. Il est rappelé que le dossier de consultation des entreprises ne comportait pas ce volet PLH.
- La question du coût et du contenu d'un PLH est soulevée par un élu.

Divers

- Mme Lévy indique que la question d'une fermeture de classe de maternelle se pose pour l'année prochaine et concerne soit Grangermont, soit Ondreville-sur-Essonne. La fermeture d'une classe à Grangermont induira la fermeture de l'école. Une solution pourrait être de mettre une classe de primaire à Grangermont.









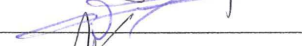
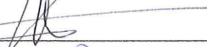


Pithiverais Gâtinais

Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal des Terres Puiseautines

Réunion de travail du 7 mars 2017

Feuille de présence

Nom - prénom	Qualité	Signature
PETIOT Pierre	Maire Boesses	
POUGAT Patrick	Maire PUISEAUX	
Delaunay Gilles	Maire P. Brie	
SAUTIER cathérine	Maire PUISEAUX	
Zirland Gérard	Maire P. Brie	
PETIT Gérard	Maire Lathuille/Estim	
GOESDON Denise	Maire Grompement	
PONATCHEVY Claudine	Maire Orville	
DESERVILLE Thierry	Maire BROMAILLES	
JOLÉ Louis	Echillives	
Christine Berthelot	JP urbanisme	
Olivia CÉSAIR	Maire La Rivière	

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais
 2 bis, rue du 14 juillet 45390 Puiseaux
 ☎ 02 38 33 92 68